

Paris, le 5 janvier 2019

Piétonnisation de l'avenue des Champs-Élysées
Dimanche 6 janvier 2019

Dimanche 6 janvier 2019, de 10 heures à 17 heures, l'avenue des Champs-Élysées (8^e) sera piétonnisée entre le rond-point des Champs-Élysées-Marcel-Dassault (non compris) et la rue de Presbourg (non comprise).

A cet effet, **de 8 heures à 19 heures**, un périmètre d'isolement sera mis en place aux abords de l'avenue et délimité par les voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

Rue Arsène Houssaye, rue Lord Byron, rue Chateaubriand, rue Washington, rue d'Artois, rue de Berri, rue de Ponthieu, avenue Franklin Delano Roosevelt, rond-point des Champs-Élysées (partie Ouest), avenue Montaigne, rue François 1^{er}, avenue George V, rue Vernet, avenue Marceau, rue de Presbourg.

**Par voie de conséquence, la préfecture de Police conseille
aux automobilistes de contourner très largement la zone concernée.**

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité